

sur les fonds de la compagnie du chemin de fer pour défrayer les dépenses d'élection de l'Honorable J. B. Robinson comme candidat dans le District d'Algoma (pendant que le dit Robinson se trouvait en même temps président de la Compagnie du chemin de fer du Nord) et que, sur l'ordre de M. Cumberland, ce même montant fut porté dans les livres de la compagnie comme suit: un tiers aux "Dépenses contingentes," un tiers aux "Dépenses parlementaires," et un tiers aux "Dépenses légales," en versements d'un vingt-quatrième par mois, faisant en tout soixante-douze versements.

Comme on le voit, l'argent de la compagnie, un montant de \$5,440.68 a été employé pour assurer l'élection de M. J. B. Robinson, conservateur, qui a remplacé aux Communes l'Hon. Juge Moss comme représentant de Toronto-Ouest. C'est un des plus fermes appuis de Sir John A. Macdonald, et c'est à son intention qu'ont été faites dans les livres de la compagnie du chemin de fer *Northern* les entrées *contingencies parliamentary expenses et legal expenses* (lisez: dépenses pour les élections). Ces entrées qui sont de véritables faux étaient faites pour dissimuler les détournements de fonds pratiqués au préjudice des actionnaires et du trésor public pour favoriser le parti pur et sans tache que le *Nouveau-Monde*, le *Journal des Trois-Rivières* et le *Canadien* défendent au nom de la religion et de l'orthodoxie. Tout ceci se passait dans cette mémorable année 1872 où se sont opérées tant de jolies choses pour la gloire du grand parti conservateur. Pour bien faire comprendre toute cette affaire, nous extrayons ce qui suit du témoignage de M. Cumberland:

Q. D'autres sommes d'argent de la compagnie ont-elles été appliquées aux dépenses d'élection outre celles que vous venez de mentionner?

R. Nous avons payé les dépenses de M. Robinson comme candidat pour Algoma dans l'élection de 1872.

Q. A combien s'élevaient ces dépenses?

R. A \$5,000 environ.

Q. A \$5,000 exactement?

R. Non; à \$5,440.68.

Q. Cette somme a-t-elle été payée en une seule et même fois?

R. Non; en plusieurs fois.

Q. Avez-vous ici les détails?

R. Oui.

(Le témoin remet un état à M. Mowatt.)

Q. Cet état est intitulé: "Election d'Algoma." Ce compte est-il ainsi porté dans les livres?

R. Oui.

Q. A-t-on fait au préalable un arrangement pour faire payer les dépenses de M. Robinson par la compagnie?

R. M. Robinson étant notre président; je le priai de poser sa candidature à Algoma, et je lui promis que nous paierions ses dépenses d'élection.

Q. Le bureau a-t-il adopté des résolutions à cet effet?

R. Aucune.

Q. Cette question a-t-elle été discutée par le bureau?

R. Non.

Q. En avez-vous parlé à d'autres membres du bureau à part le président?

R. Non; j'ai agi de moi-même.

Q. M. Robinson était-il président à l'époque de sa candidature?

R. Oui.

Q. Ce compte pour l'élection d'Algoma figure-t-il dans vos livres?

R. Cette pièce justificative est maintenant dans les livres comme vous le voyez.

Q. Cette pièce figure-t-elle maintenant dans les livres comme suit: "Election d'Algoma \$5,440.68."

R. Elle a été transportée au compte des "Dépenses légales et parlementaires."

Poursuivons le rapport:

2. Nous constatons encore que l'Hon. J. B. Robinson, pendant qu'il était président de cette compagnie, a dépassé son crédit au montant d'à peu près \$4,900.00, montant qui est en sus de la somme de \$5,440.68 ci-haut mentionnée, et qui se trouve encore dû.

3. Nous trouvons ailleurs qu'une somme de \$1,000 prise sur les deniers de la compagnie du chemin de fer du Nord a été payée pour des actions dans le capital du *Journal le Mail*, actions que M. Cumberland a souscrites et qu'il possède encore en son propre nom, et ce montant par son ordre a été porté dans les livres de la Compagnie du chemin de fer du Nord aux chapitres des "Dépenses légales et parlementaires" ainsi que des "Frais d'impressions et d'annonces," sans qu'aucune valeur toutefois n'ait été donnée en impressions et annonces.

Comme nous le faisons remarquer plus haut, toute cette affaire se passait en 1872. Les gros bonnets du parti conservateurs